

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2011
(convocation du 14 novembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30
M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10
M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LOTHAIRE Pierre à Mme LIRE Marie Françoise
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine
Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10
Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

**50 000 Logements autour des axes de transports collectifs - Convention de participation à la 5ème biennale internationale d'architecture de Rotterdam-
Décision - Autorisation -**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a engagé une démarche ambitieuse et innovante en lançant l'appel à projets '*50 000 logements autour des axes de transports collectifs*' dès l'automne 2010.

A l'issue d'une procédure de dialogue compétitif, 5 équipes de concepteurs ont été retenues et travaillent désormais sur 15 sites pilotes sur l'ensemble du territoire communautaire. L'EPA Euratlantique s'est également associé à la démarche en mandatant l'une des équipes retenues par la Communauté urbaine pour travailler sur un site pilote complémentaire.

Le processus ainsi engagé par la Communauté urbaine de Bordeaux suscite d'ores et déjà un vif intérêt bien au-delà des limites de l'agglomération, au même titre que d'autres grands projets d'aménagement ou de prospective urbaine tels que l'île de Nantes, Lyon Confluences ou l'atelier du Grand Paris par exemple.

La présentation et la valorisation de l'initiative '*50 000 logements autour des axes de transports collectifs*' dans le cadre de colloques, congrès, expositions, contribue à la démarche portée par la Communauté urbaine. Elles permettent en effet :

- de promouvoir et de diffuser l'apport des travaux réalisés par les 5 équipes de concepteurs mobilisées ainsi que le processus de constitution de la maîtrise d'ouvrage urbaine qui s'y attache ;
- de contribuer à renforcer l'image d'une agglomération bordelaise dynamique et innovante en matière de développement urbain et de logement ;
- d'enrichir la démarche de l'agglomération bordelaise par des échanges et sa confrontation avec d'autres initiatives nationales et internationales.

L'appel à projet '*50 000 logements autour des axes de transports collectifs*' a ainsi été retenu par les organisateurs de la 5ème biennale internationale d'architecture de Rotterdam, aux côtés de 4 autres projets internationaux.

La biennale internationale d'architecture de Rotterdam est une manifestation ancrée dans le champ de la recherche urbaine qui concentre sa programmation sur les voies et les moyens de faire urbanité dans le monde. La 5ème édition de cette biennale est consacrée à la fabrication de la ville ('Making City').

L'évènement repose sur une exposition dont l'ouverture est prévue le 20 avril 2012 à Rotterdam, agrémentée de conférences et de débats. Cet évènement est précédé de quelques rendez-vous entre les porteurs de projet sélectionnés, permettant de préparer le contenu des débats et créant l'amorce d'un réseau d'échange d'expériences entre les participants. La manifestation s'accompagne également de la production de films et de publications par ses organisateurs. La 4^{ème} édition de la biennale internationale d'architecture de Rotterdam a ainsi accueilli 60 000 visiteurs en 2010.

Il convient de confirmer l'intention de la Communauté urbaine de Bordeaux de participer à la prochaine biennale internationale d'architecture de Rotterdam en acceptant les termes de l'accord d'engagement préalable ci-annexé.

Pour votre bonne information, cet accord porte à la charge du participant :

- la conception et la réalisation ainsi que le transport des supports d'exposition ;
- la production de textes, d'articles, de photographies et de tout autre support permettant à l'organisateur de concevoir et de publier le catalogue de l'exposition ;
- les frais d'inscription, de déplacements et d'hébergement au-delà des 4 participants pris en charge par l'organisateur ;
- les frais d'hébergement au-delà de 2 nuitées d'hôtel/personne et les frais de transport au-delà d'un forfait de 500 €/personne pour les 4 participants pris en charge par l'organisateur.

Dans le cadre des prévisions budgétaires pour l'année 2012, il a ainsi été proposé de prévoir l'affectation de 122 000 € HT pour couvrir l'ensemble de ces frais, l'essentiel de l'effort se portant sur la conception, la réalisation et le transport des supports d'exposition.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la loi n°94-665 du 4 août 1994 et notamment son article 5 ;

VU le code général des collectivités locales ;

ENTENDU le rapport de présentation ;

CONSIDERANT QUE la présentation de l'appel à projet '*50 000 logements autour des transports collectifs*' par la Communauté urbaine dans le cadre de la 5^{ème} biennale internationale de Rotterdam contribue à enrichir et à promouvoir cette démarche d'une part, et participe au rayonnement international de l'agglomération bordelaise d'autre part ;

DECIDE

Article 1 :

L'accord d'engagement préalable portant participation de la Communauté urbaine de Bordeaux à la 5^{ème} biennale internationale d'architecture de Rotterdam tel qu'annexé à la présente délibération est approuvé.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 DÉCEMBRE 2011

PUBLIÉ LE : 6 DÉCEMBRE 2011

Mme. CHRISTINE BOST